PLAN DE GESTION

MASSIF DE LA GARDIOLE











ÉDITO

Proposer un projet raisonné et concerté de mise en valeur du massif dans une démarche de développement durable

- > Le territoire du projet se développe entre les pôles de Sète et Montpellier, entre le lido, le bord de mer avec la bordure d'étang et la plaine avec les contreforts de garrigue du causse.
- > Développer une conscience transversale et plurielle de la notion de patrimoine (tous les patrimoines : naturel et environnemental, paysager monumental, architectural, urbanistique et culturel).
- > Inscrire le projet dans une démarche économique intégrée en lien direct avec la trame des communes périphériques ; permettre le développement d'une économie locale adaptée.
- > Multiplier et développer des activités de découverte et de loisirs à une échelle maîtrisée : préserver la qualité du site et révéler l'esprit du lieu.

Groupement :

Elan Développement, Écologistes de L'Euzière, Cabinet Bruguerolle, SUAMME.



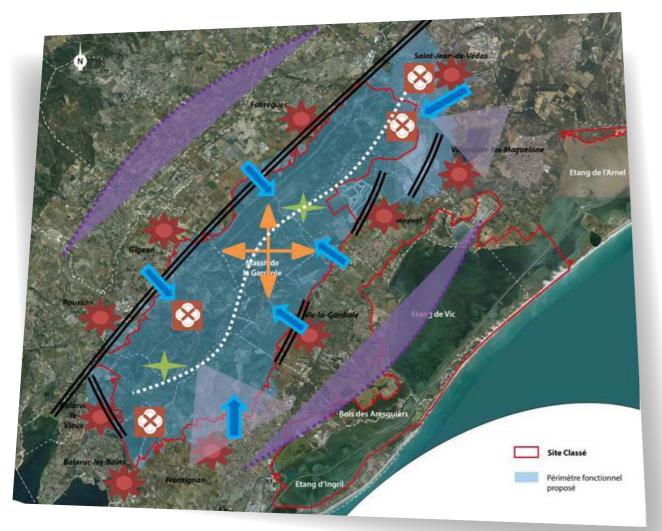
CONTEXTE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Une démarche en 3 phases :

- Une phase de diagnostic concerté destinée à partager les constats et les enjeux.
- Une phase dite de projet fixant les ambitions politiques en écho à ces enjeux pour construire la trajectoire de projet.
- Une phase de définition d'un plan de gestion autour d'un programme d'actions.

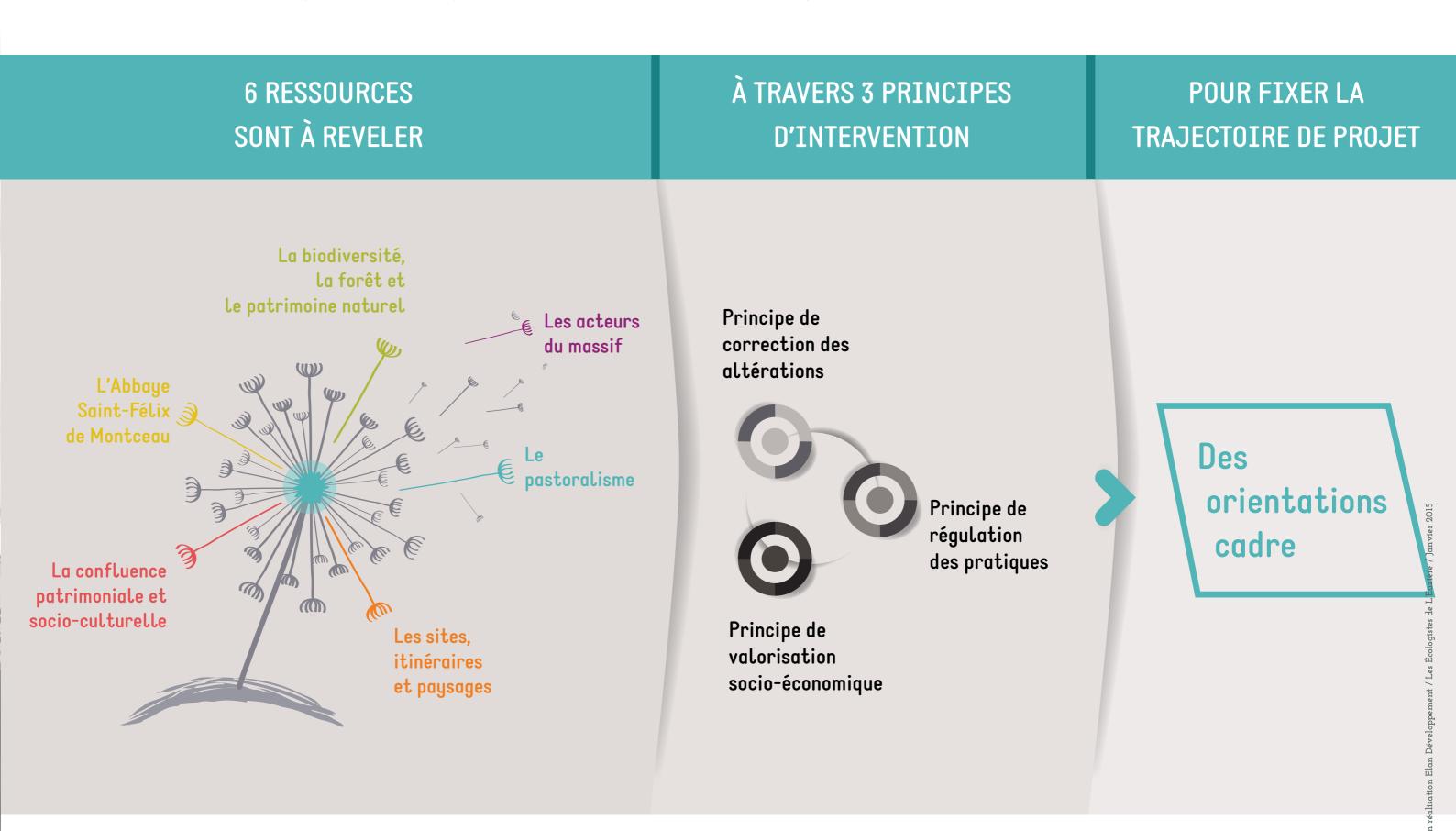


A l'issue du diagnostic (phase 1), 9 ENJEUX PARTAGÉS pour la valorisation du massif et UN OUTIL DE GOUVERNANCE ET DE MAÎTRISE FONCIÈRE



- > La valorisation de la morphologie du massif et des lignes de reliefs au nord comme au sud
- > Une politique de coordination à l'échelle des communes environnantes et plus largement des deux agglomérations
- > Le traitement spécifique des cicatrices et des altérations aux franges
- > Le traitement spécifique des liaisons Gardiole-étangs
- > La qualification des portes et voies d'accès au massif
- > Le traitement et la qualification des lieux de médiation et des itinéraires
- > La préservation et la valorisation du patrimoine: historique, archéologique, nature le tenvironnemental
- > La qualification d'espaces porteurs pour le redéploiement d'activités agricoles et pastorales
- > La mise en valeur des points de vue, des paysages intérieurs et panoramas remarquables.

La définition du projet de site (phase 2) vise à passer des enjeux à la définition d'orientations cadre permettant de définir la trajectoire de projet et les incidences en matière de gouvernance et de maîtrise foncière.



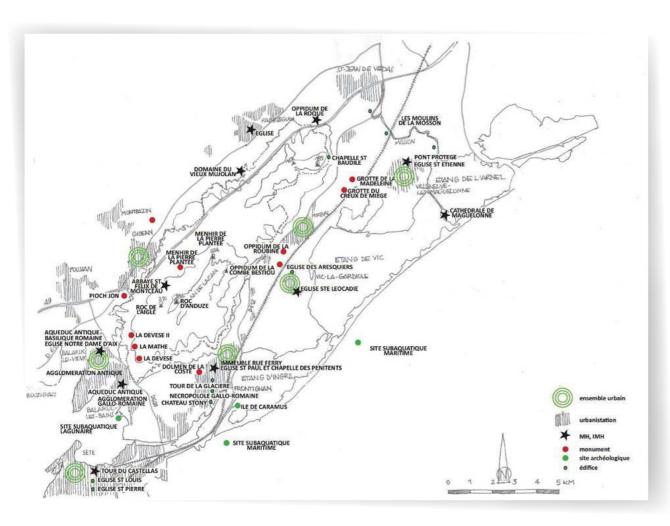
A | LES RESSOURCES DU MASSIF

LA CONFLUENCE PATRIMONIALE ET SOCIO-CULTURELLE

La problématique et les enjeux

Le Massif doit être appréhendé comme un ensemble patrimonial à part entière. Pris isolément, les éléments du patrimoine qu'ils soient historiques, archéologiques, vernaculaires ne portent pas une dimension de marqueur suffisante et ne permettent pas de projeter la valeur patrimoniale dans une dimension territoriale plus large.

C'est donc bien par la confluence patrimoniale qu'il faut considérer le patrimoine de la Gardiole, synthèse patrimoniale constituée entre les trois pôles de St Félix, Maguelone, Valmagne dans le grand paysage, avec les églises et monuments inscrits dans l'architecture des villages alentours ; l'urbanisme et l'architecture vernaculaire des villages, la culture viti-vinicole étant considérée comme un patrimoine (Sète, Balaruc et ses fortifications, Vic la Gardiole, Gigean, Fabrègues, Frontignan, Mireval, Villeneuve les Maguelone etc.).



Il s'agit donc par la mise en exergue et l'intégration de cette confluence de développer sur le massif une conscience transversale et plurielle de la notion de patrimoine pour évoquer tous les patrimoines.

PLAN DE RÉFÉRENCE

Les perspectives de la confluence patrimoniale



Une confluence patrimoniale

autour de 3 pôles monumentaux majeurs et d'une ceinture villageoise avec ses cœurs de bourg, son patrimoine vernaculaire et ses sites archéologiques qui font écho à ce patrimoine monumental.

Un chapelet de mas et domaines viticoles

qui constituent des éléments vecteurs d'articulation des villages au massif avec des dynamiques de circuits de découverte des vignobles muscatiers déjà initiés.

Des initiatives de tourisme viticole

accompagnées par les Offices de Tourisme qui développent des circuits de découverte sur la Gardiole et plus largement, sur l'interface Gardiole-Lagunes.

DEMAIN

Structurer les initiatives, construire des produits de découverte permettant d'intégrer pleinement le massif et sa ceinture villageoise dans la destination Pays de Thau avec des marqueurs forts autour de la correspondance du patrimoine monumental, des savoir-faire entre massif et lagunes, des continuités villageoises, du trait d'union du Canal du Rhône à Sète.

Orientations cadre de la trajectoire de projet

- Limiter l'urbanisation en frange du massif (conformité PLU-SCOT)
- Établir dans les PLU des Aires de Valorisation du Patrimoine (AVAP)
- Prescrire les initiatives d'Agenda 21, FISAC pour une meilleure intégration à l'échelle du massif
- Traiter la rupture de la RD612 en vitrine du Massif

- Développer une signalétique historique dans les villages
- Établir un guide des patrimoines avec inventaire préalable, formation des guides
- Développer des circuits historiques faisant référence à la pluralité des patrimoines avec des accroches autour de personnages illustres (Rabelais, Courbet, Arnaud de Villeneuve)
- Construire des circuits lisibles et aménagés autour des domaines et mas viticoles



- Intégrer progressivement la Gardiole comme une accroche importante du label Pays d'Art et d'histoire et de la destination Pays de Thau (articulation Lagunes-Massif et savoir faire, continuité géomorphologique Massif Gardiole-Mont Saint Clair, correspondance Saint Félix-Valmagne-Maguelone, etc.)
- Adoption d'un programme d'animations et de découvertes thématiques
- Instaurer pour les Journées du patrimoine un programme spécifique Gardiole
- Construire des logiques d'Ambassadeurs de la Gardiole

L'ABBAYE SAINT FÉLIX DE MONTCEAU La problématique et les enjeux

L'abbaye de St Félix constitue un signal paysager. La masse de pierre calcaire et rectangulaire s'affirme par la géométrie de sa forme en contraste avec les ondulations du paysage et sa couleur claire, en opposition avec le fond sombre de la frondaison d'arbres.

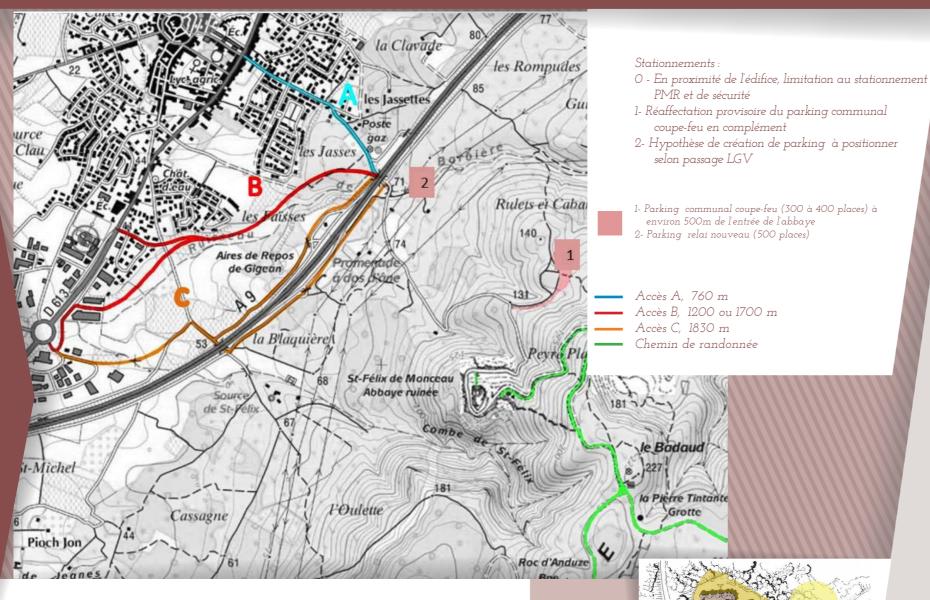


Aujourd'hui, édifice malmené, le projet de site doit permettre :

- > De révéler l'image du lieu: l'abbaye de Saint Félix est une icône du massif. Elle participe de cette image en résonance avec les autres Pôles Patrimoniaux du département : la cathédrale de Maguelone, Valmagne, Aniane, Saint-Guilhem, Sète et Montpellier.
- > De préserver les valeurs du site en trouvant le bon équilibre de fréquentation afin de maîtriser la qualité des visites.
- > D'améliorer les conditions d'accès, gérer les flux, et proposer des usages diversifiés avec une lecture culturelle plurielle.
- > De définir un nouvel accès à l'abbaye, traité de manière qualitative dans l'esprit et le respect des lieux avec définition d'une charte graphique et d'une nouvelle signalétique.

représente une ressource patrimoniale majeure pour structurer le projet de mise en valeur du massif. Aujourd'hui, il est urgent de retrouver la substance patrimoniale du site à travers un projet de dé-restauration et de conservation.

les accès et stationnements à l'Abbaye St Félix de Montceau



Accès, trois possibilités d'accès sont envisagées

- A> Retraiter l'accès actuel, cela nécessite l'installation d'une signalétique, le réaménagement du carrefour et la requalification paysagère de la voie.
- B> Créer une nouvelle voie d'accès, > qualifiée, depuis l'entrée ouest de la ville, avec un traitement paysager qualitatif, rejoignant la voie verte.
- C> Créer une nouvelle voie d'accès en réutilisant une partie de la voirie de service.

Ces options obligent à des travaux lourds qui ne sont pas de lère urgence.

Stationnements

- > En proximité de l'édifice, limitation au stationnement PMR et de sécurité
- Réaffectation provisoire parking des chasseurs complément
- Hypothèse de création d'un parking à positionner selon le passage de la LGV et qui doit constituer la solution de stationnement définitive pour respecter l'intégrité du site.

L'Abbaye, ses deux églises et l'ensemble abbatial

- > Requalifier le site, aménager les abords
- > Donner du sens au monument
- > Découvrir l'archéologie et l'architecture, révéler l'esprit du lieu, offrir une lecture plurielle et diversifiée, chargée de sens.

Orientations cadre de la trajectoire de projet

- Dé-restaurer en enlevant le jardin et en supprimant les maçonneries inventées
- Réaliser les travaux conservatoires
- Révéler la vérité historique et archéologique du site

- Offrir une gestion différenciée de l'accueil : l'Abbaye et les promenades randonnées
- Organiser et contrôler l'accèsmaitriser les flux et le nombre de visiteurs
- Adopter des équipements autonomes afin d'éviter l'amenée de réseaux (toilettes sèches et énergies nouvelles)



- Développer une pluralité de contenus:
 - > Lecture de l'histoire par la visite du monument.
 - Lecture des paysages, leur évolution/compréhension du bassin de Thau
 - Compréhension du site archéologique
 - > Découverte de l'architecture vernaculaire
 - La végétation de garrique sur le massif
- > La géologie

- Réaliser une monographie et une plaquette. Formation de guides
- Mise en scène des espaces par le son
- Évocation holographique (?)
- L'abbaye, un lieu d'événements, dans quelle limite? Concert, théâtres, etc.

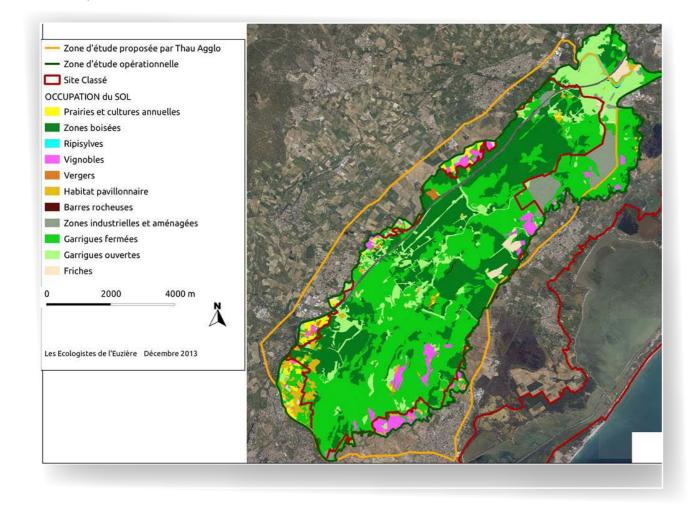
LA BIODIVERSITÉ, LA FORÊT ET LE PATRIMOINE NATUREL

La problématique et les enjeux

Le massif de la Gardiole abrite une biodiversité remarquable, mais compromise par la fréquentation non régulée et la fermeture générale des paysages.

Si la moitié du massif est occupée par des forêts publiques, l'autre moitié, privée, présente essentiellement des garrigues très diversifiées, mais toutes marquées par un embroussaillement généralisé.

L'occupation des sols du massif de la Gardiole





Les espaces de biodiversité remarquable





 Garantir l'efficacité de la lutte contre les risques d'incendies (entretien des coupe-feux, débroussaillage, information du public,...) Mise en place d'un outil adéquat de gestion technique brigade verte, pour réaliser des opérations de restauration des milieux ouverts - en liaison avec les projets pastoraux, création de mares, lutte contre les espèces envahissantes, sensibilisation, etc.

CORRECTION DES USAGES



RÉGULATION DES PRATIQUES

VALORISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Une première cartographie (*) des espaces potentiels pouvant faire l'objet de mesures compensatoires (LGV ou autre) tenant compte des variables suivantes :

- > Foncier privé non forestier et non agricole
- > Foncier en dehors du fuseau LGV
- > Espaces de garrigues plus ou moins ouvertes, faciès de végétation (habitats) ou habitats potentiels d'espèces
 - Un total d'environ 553 ha dont 315 ha en site classé.

- Accompagner l'évolution de la forêt vers une forêt plus naturelle en exploitant les résineux matures et en favorisant les espèces arborées apparues en sous-bois
- Augmenter/diffuser la connaissance naturaliste du massif avec des opérations spécifiques associant le grand public (24 heures de la nature) ou groupes-citoyens «biodiversité des Agendas 21 :
 - > création d'une base de données de sciences participatives
 - > réalisation de travaux universitaires
 - > publication d'articles dans la presse régionale sur l'état des connaissances

- Développer des synergies entre le JAM (*) et la Gardiole autour des plantes aromatiques - 3 possibilités :
 - > JAM, lieu de programmation d'activités et de cueillette sur la Gardiole
 - > JAM, vitrine des plantes présentes sur la Gardiole
 - > Création d'un Jardin botanique sur la Gardiole
- Mettre en place des séjours d'écotourisme

(*) Le Jardin Antique Méditerranéen

ation Elan Développement / Les Écologistes de L'Euzière / Janvi

LE PASTORALISME

La problématique et les enjeux

Ouestionner l'opportunité de développer ou réintroduire l'activité pastorale sur le massif de la Gardiole répond à plusieurs enjeux :

- > La limitation du risque incendie et l'entretien de l'espace
- > La volonté d'assurer une présence permanente sur le massif
- > Le développement d'activités économiques génératrices de revenus sur le massif
- > Le développement de produits pouvant être labellisés dans un objectif de reconnaissance du massif.

Ces conditions dessinent plusieurs possibilités de réintroduction et de développement de l'activité pastorale sur le massif. L'objectif est ici d'entrevoir les faisabilités pour un maintien et/ou un redéploiement d'activités agropastorales face à des enjeux de préservation des paysages, de prévention des feux de forêt et de biodiversité.

Pour autant la prise en compte de la dimension économique des projets demeure essentielle pour apprécier leur pertinence et leur durabilité.

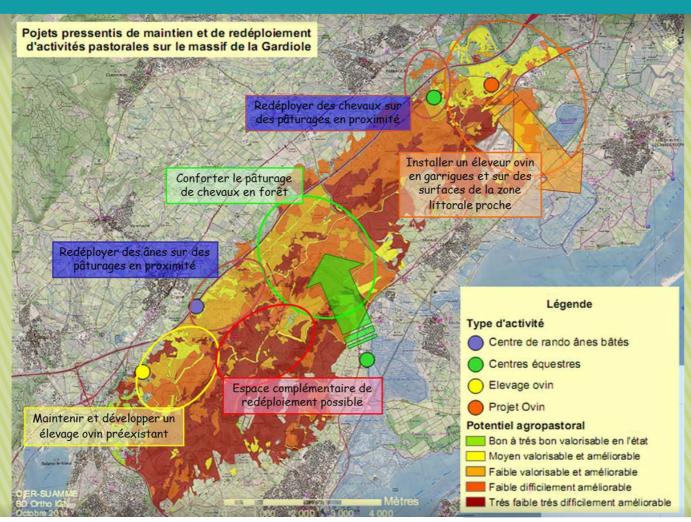
Cette opportunité est conditionnée par :

- > Les qualités agronomiques du massif
- > Les travaux plus ou moins lourds d'ouverture des milieux
- > La volonté des exploitants existants de développer leur activités en utilisant les ressources pastorales du massif
- > L'acceptabilité et la cohabitation de cette activité avec la gestion forestière et l'activité de chasse.

En amont de toutes mises en œuvre d'un projet de redéploiement ou de création d'activités agropastorales, les acteurs de la gestion forestière tant communale que domaniale les représentants des dianes et syndicats de chasse et autres intervenants sur les activités de pleine nature doivent être mobilisés et concertés.

PLAN DE RÉFÉRENCE

Possibilités de redéploiements et de créations d'activités agropastorales



Redéployer des équidés au pâturage en proximité de centres équestres préexistants

Exemple: deux responsables de centres équestres souhaitent redéployer des chevaux et des ânes au pâturage en proximité de leur siège pour diminuer leur coût alimentaire tout en développant leur activités de randonnée au cur du massif.

Conforter le pâturage en forêt de chevaux issus de la zone humide littorale

Exemple: une détentrice de chevaux du littoral cherche à maintenir durablement du pâturage en forêt domaniale en complément de la valorisation de surfaces en zone littorale humide tout en développant de nouvelles activités d' « équitation pédagogique » au coeur du site.

Maintenir et développer des élevages ovins préexistants

Exemple: un éleveur ovin souhaite accroître sont cheptel et le redéployer tout en diversifiant son activité avec la création d'un atelier maraîchage sur des terrains communaux et privatifs initialement en friche pour atteindre la viabilité économique.

Installer un éleveur ovin

Exemple: dans le cadre de la mise en uvre des mesures compensatoires DDA9 installer un éleveur ovin, sur des terrains maîtrisés, pour gérer des espaces à réhabiliter d'un point de vue biodiversité tout en recherchant une valorisation optimale des produits d'élevage en circuit court.

Un espace de redéploiement complémentaire au cœur du massif pourrait consolider un des projets pressentis ci-dessus. Orientations cadre de la trajectoire de projet

- Limiter le risque incendie
- Entretenir les espaces délaissés impliquant des travaux plus ou moins lourds d'ouverture des milieux
- Assurer la coexistence des activités existantes présentes (élevage équin, ovin et asin) et futures avec les pratiques à usage récréatif (chasse, randonnée, etc.)



- Assurer la viabilité des exploitations existantes (diversification, complément de ressource)
- Créer une nouvelle implantation d'élevage
- Développer des produits labellisés Gardiole dans une logique de circuits courts
- Ouvrir et valoriser les activités au public: vente directe, développement d'activités de loisirs et de découverte, etc.

LES SITES, ITINÉRAIRES SPORTIFS, CULTURELS ET DE DÉCOUVERTE DES PAYSAGES

La problématique et les enjeux

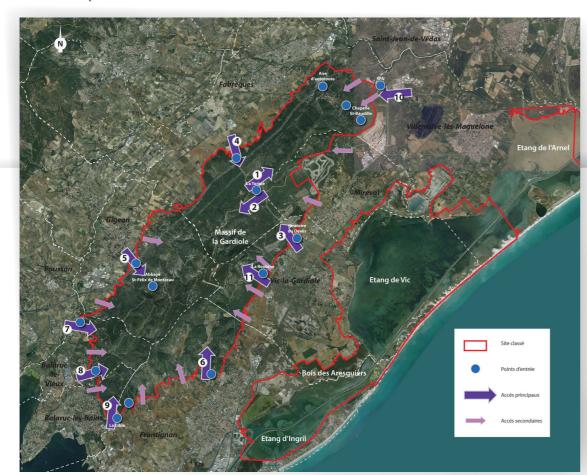
Le traitement de cette ressource part des constats suivants :

- > La Gardiole est aujourd'hui pénétrée par une multiplicité d'accès qui ont favorisé la création de points d'entrée (espace de stationnements) conventionnés ou sauvages.
- > Ces points d'entrées ouvrent sur des itinéraires multiples, de nature différentes (pistes, chemins, monotraces) non balisés pour l'usage récréatif avec une fréquentation actuelle estimé à 300 000 visiteurs/an.

La sélection des itinéraires et des points d'entrée doit permettre de révéler les atouts exceptionnels du massif :

- > Les paysages qu'il donne à voir, de par sa situation de promontoire mais aussi les paysages intérieurs,
- > Les sites historiques et patrimoniaux, leur diversité, témoins d'une histoire du temps long,
- > L'ouverture et un terrain propice à une diversité de pratiques.

Accés et points d'entrée sur le massif.

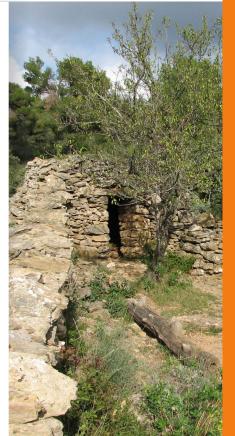


- > 15 Points d'entrée (espaces de stationnement) sur le massif aux capacités variables
 du stationnement contraint à des capacités de 500 places (La Tortue)
- > Des accès motorisés majeurs et secondaires

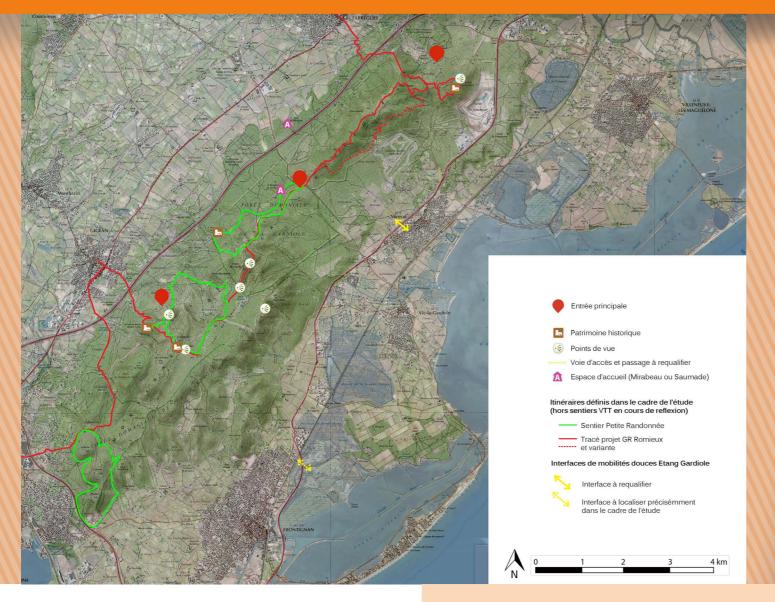


ACCÈS PRINCIPAUX AU MASSIF

- 1 Sentier vers Karland depuis RD114
- 2 Sentier de découverte vers Bergerie de la Saumade depuis RD114
- 3 RD114 depuis Vic-la Gardiole
- 4 RD114 depuis Fabrègues
- 5 Chemin du lac de la Gardiole
- 6 Chemin de Rabassou/ Chemin de la Carrierasse
- 7 RD2/ Chemin d'Issanka
- 8 Chemin de la Grande Olivette/ Chemin de la Gardiole
- 9 D129/ La Cible
- 10 RD185
- 11 Chemin depuis RD612 au niveau de la Roubine



Les itinéraires à développer, les sites à valoriser....



Orientations cadre de la trajectoire de projet

 Mettre en place des outils de surveillance: brigade verte, outil de surveillance participatif

- Limiter, hiérarchiser et qualifier les points d'entrées et les accès (signalétique, équipements, services)
- Baliser les itinéraires (PR et GR) permettant de rayonner à partir des points d'entrées ciblés
- Faciliter les accès en mobilité douce entre les étangs et la Gardiole



RÉGULATION DES PRATIQUES

VALORISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Des itinéraires qui permettent :

- > De valoriser la dimension de promontoire du massif et la diversité des points de vue
- De valoriser la diversité des patrimoines présents sur le massif
- De porter des activités multiples, via les pistes forestières et coupe-feux
- > De traiter l'accéssibilité douce depuis les villages au Sud et depuius les étangs.

Des itinéraires à équiper :

Balisage, éléments d'interprétation des paysages, éléments d'explication historique, géologique, etc. avec des points d'entrées aménagés et diffusion d'informations.

Une traversée de la Gardiole qui pourrait porter la définition du GR 78.1 du chemin des Romieux.

Des itinéraires qui peuvent être supports à :

- > Des évènementiels sportifs sur la Gardiole (type marathon)
- > Des programmes d'activités pédagogiques
- > Des produits de découverte développés par les OT(*).

- Inscrire les itinéraires PR(*1) et GR(*2) au PDESI(*3)
- La création de stations labellisées Trail et VTT
- Renforcer les équipements d'accueil sur les principales portes d'entrées :
 - > création d'une maison de massif à la Bergerie de la Saumade
- > création d'un parking relai pour l'Abbaye
- Déployer sur les itinéraires et portes d'entrées des outils d'interprétationvalorisation du patrimoine historique, naturel, culturel, géologique et paysager du massif

- Réaliser des topoquides
- Former des animateurs-guides du massif et des étangs (histoire, biodiversité, géologie, lecture des paysages, etc.)
- Développer des évènementiels sportifs et culturels
- Développer un programme de découvertes et d'activités à destination des écoles des communes environnantes et des agglomérations
- Développer des produits touristiques en intersaison

15

iception réalisation Elan Développement / Les Écologistes de L'Euzière / Janvier 2015

LES ACTEURS DU MASSIF

La problématique et les enjeux

L'intégration de cette ressource dans le plan de gestion part des constats suivants :

- > Aujourd'hui, une multiplicité d'acteurs interviennent sur le massif :
 - Des acteurs institutionnels en charge de sa gestion, de sa protection et de sa valorisation : Syndicat mixte de gestion, ONF(*1), communes, OT(*2), Thau Agglomération, CEN LR(*3), DREAL(*4), CG34(*5)
 - Acteurs associatifs porteurs de pratiques
 - Association sportives
 - Associations naturalistes
 - Associations de chasse
 - Associations culturelles
- > De par cette diversité d'acteurs-usagers, la conciliation des usages apparaît complexe et le syndicat mixte ne peut porter seul cette fonction.

(*1) Office National des Forêts (*2) Offices de Tourisme (*3) Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc Roussillon (*4) Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement, et du Logement (*5) Conseil Général

- > Faire des acteurs-usagers une ressource, c'est saisir l'opportunité dans le cadre du plan de gestion de faire de cette appropriation un atout et non une contrainte, en inscrivant ces acteurs dans une logique fédérative à l'échelle des communes pour :
 - Mieux communiquer
 - Coordonner les pratiques sur le massif et limiter les conflits d'usages
 - Développer un outil/une cellule de mutualisation des connaissances, de réflexion permanente autour des pratiques et des problèmes posés



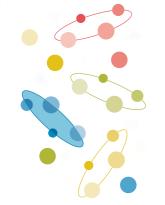


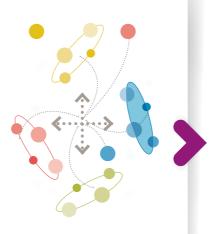
PLAN DE RÉFÉRENCE Schémas d'organisation des acteurs

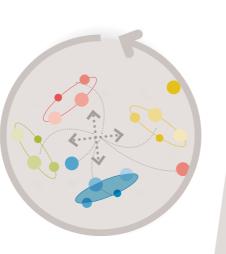












l^{er} niveau de structuration (état actuel)

Des logiques ponctuelles de rapprochement entre acteurs par opportunités.

Un manque de coordination et d'interconnaissance entre les acteurs.

2ème niveau de structuration

Des logiques d'interconnaissance à promouvoir par type de pratiques (coordination des programmes d'activités).

Un outil fédératif existant à consolider (GIC *).

3^{ème} niveau de structuration

Les unités communales comme leviers fédératifs transversaux à promouvoir avec des outils adaptés (plateforme web de coordination des activités, catalogue Gardiole).

4^{ème} niveau de structuration

La création d'un Conseil de développement, outil de concertation et de réflexion à l'échelle du massif (fonction de coordination et d'anticipation: débats, idées, mise en commun des connaissances, etc.).

Orientations cadre de la trajectoire de projet

 Engager les leviers fédératifs autour d'une charte des droits et devoirs

- Développer une plateforme web de coordination des pratiques
- Créer des cellules communales de coordination
- Renforcer le rôle du GIC dans l'organisation de l'activité de chasse



- Créer un fond documentaire sur le massif: mutualiser les informations et des connaissances sur le massif
- Réaliser et diffuser une plaquette d'information et de sensibilisation à la fragilité du milieu
- Engagement de travaux de recherches approfondis en lien avec l'Université (ex: micro-toponymie)
- Mise en place d'un conseil de développement avec représentativité resserrée autour des acteurs-chef de file du massif pour une meilleure efficacité

B VERS UNE TRAJECTOIRE DURABLE DE DÉVELOPPEMENT



- Déploiement d'une image de marque Gardiole, partie intégrante de la promotion de la destination Pays de Thau
- Inscrire le Massif dans une politique métropolitaine de développement local :
- agriculture et viticulture,
- excellence environnementale,
- confluence patrimoniale,
- sports et activités de pleine nature,
- alimentation et santé.
- Réparer et corriger les altérations/Réprimer le déviances
- Assurer une conciliation des usages existants à l'échelle des communes environnantes
- S'inscrire dans une dynamique de gestion pérenne des pratiques
- Faire du Massif et des lagunes, un espace de déploiement et d'activité pour les associations culturelles, sportives et pédagogiques locales



- > Le massif en soi
- > Son ouverture insertion dans un espace géographique aux échelles multiples.

Périmètre de portée entre Pays de Thau, Sète et la dynamique métropolitaine montpelliéraine

Mont de Volmogne Abboge Chapetia de Soint-Filix de

Une échelle de résonnance régionale et nationale

La Gardiole, une unité massif-étangs de massif porteuse de valeurs et d'exception dans la protection et la valorisation des sites classés, source de reconnaissance et de visibilité touristique

Une échelle plus vaste

La Gardiole dans le monde métropolitain de Montpellier à Sète, source de nouvelles images et représentations du massif

Une échelle dite de proximité

la Gardiole dans le contexte maritime et lagunaire de Frontignan-Thau, dans celui de la plaine de Montbazin-Gigean-Fabrègues et des collines de la Moure

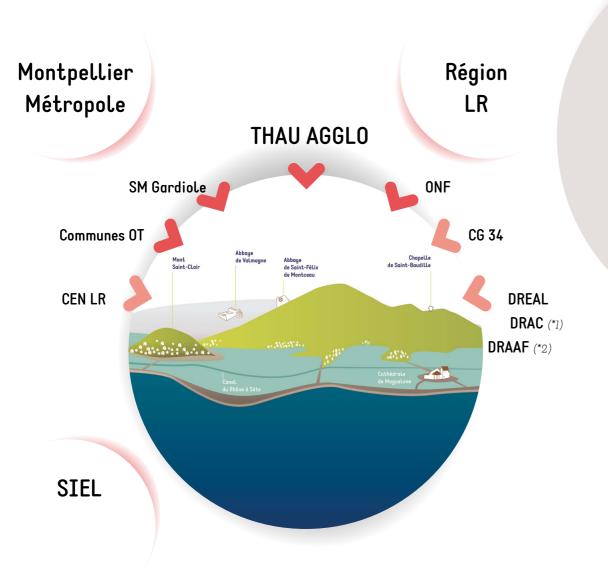
on réalisation Elan Développement / Les Écologistes de L'Euzière / Janvier 2015

C | PLAN D'ACTIONS

PÉRIMÈTRE DE PORTÉE ET GOUVERNANCE

Une multiplicités d'acteurs institutionnels

directement ou indirectement liés à la politique de gestion, préservation et de développement du massif dans son périmètre de portée.



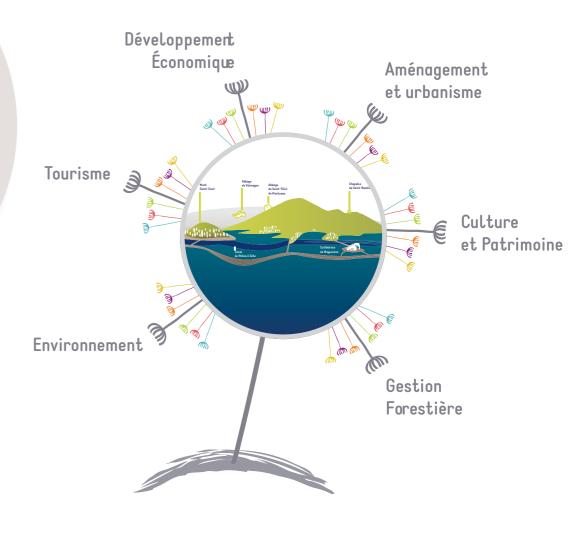


Un projet articulé autour de 6 ressources dans un périmètre de portée élargi nécessitant une organisation des compétences.



Une palette de compétences

à organiser dans le cadre d'une gouvernance élargie.



- Acteurs directement liés par leurs compétences
- Acteurs indirectement liés par leurs compétences ou champs d'intervention
- (*1) Direction Régionale des Affaires Culturelles
- (*2) Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

UNE GOUVERNANCE À INTERROGER AUTOUR DE DEUX VOLETS



Ambition à donner au périmètre de portée



Le degré d'intégration des différentes compétences et acteurs à mobiliser

Une échelle de résonnance régionale et nationale

Une échelle plus vaste

Une échelle dite de proximité

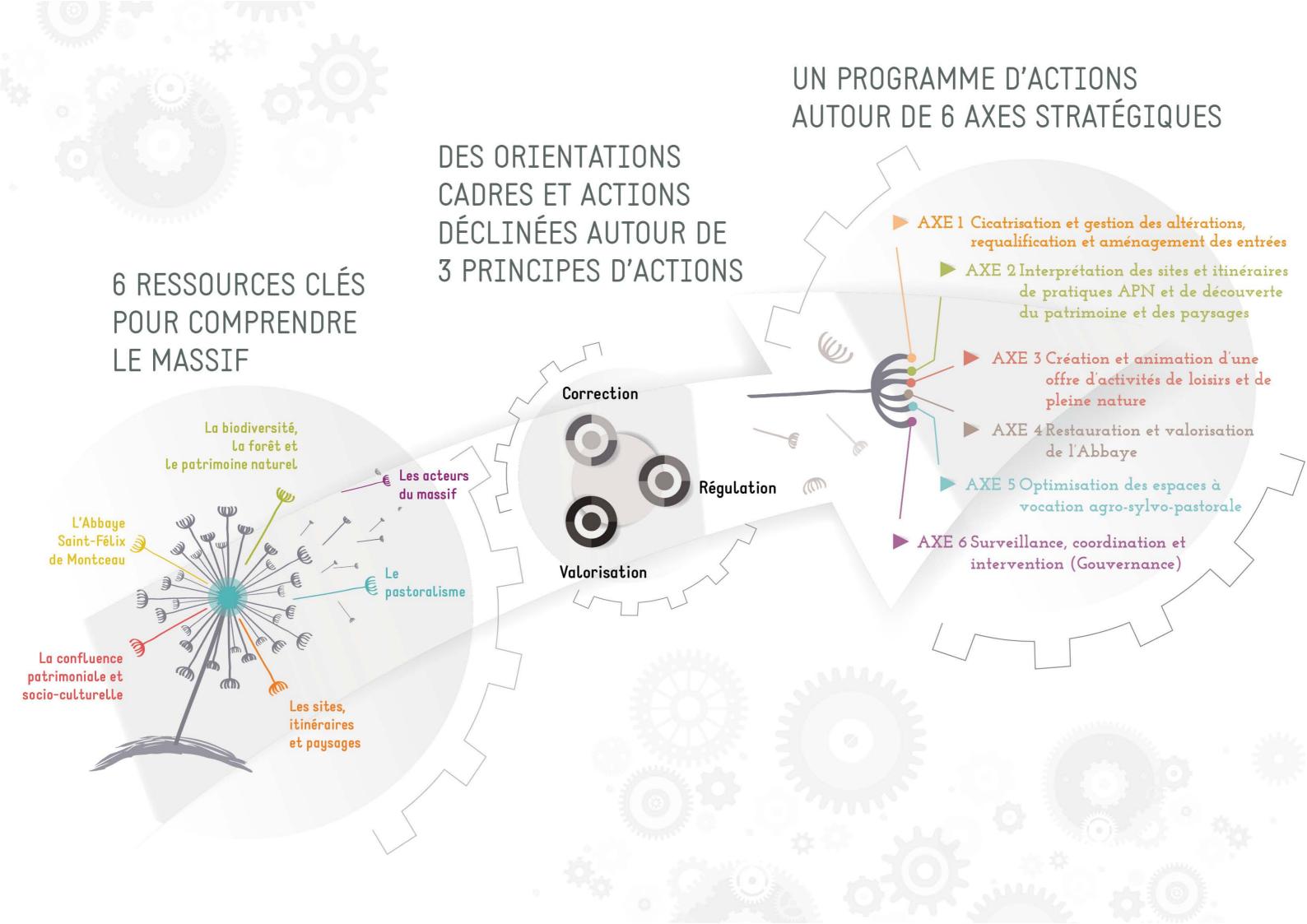
UN OUTIL FONCIER À CONSTRUIRE

Un projet de site qui porte sur :

Un massif constitué à 50% de parcelles publiques/50% de parcelles privées

Des interventions ciblées (aménagement de sites)

Des opérations plus larges à l'échelle du massif (balisage d'itinéraires, préservation dans le cadre de mesures compensatoires, ouverture des milieux, etc.).



UN PLAN DE GESTION ET DE VALORISATION AUTOUR DE 6 AXES STRATÉGIQUES ET 27 ACTIONS

AXE 1/

CICATRISATION ET GESTION DES ALTERATIONS, REQUALIFICATION ET AMENAGEMENT DES ENTREES

- 1- Cicatriser les altérations, préserver l'unité patrimoniale et paysagère
- 2- Aménagement et gestion des accès et stationnements
- 3- Développement des pénétrantes de mobilité douces dans l'articulation Gardiole-Etangs
- 4- Aménagement d'un espace d'accueil Vitrine du Massif

AXE 2 / INTERPRÉTATION DES SITES ET ITINÉRAIRES DE PRATIQUES APN ET DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

- 5- Baliser, labelliser et valoriser les itinéraires de randonnée
- 6- Programmer des balades thématiques autour du patrimoine et des savoir-faire
- 7- Assurer la lisibilité du site et de son patrimoine
- 8- Développer l'offre trail et VTT

AXE 3 / CREATION ET ANIMATION D'UNE OFFRE D'ACTIVITES DE LOISIRS

- ET DE PLEINE NATURE
- 9- Inventorier et transmettre les connaissances du massif
- 10-Définir et coordonner un programme d'activités et évènementiels de rayonnement local, régional et national
- 11- Intégrer les particularités du massif dans les outils de planification territoriale et les dynamiques de projets locaux
- 12- Projet de valorisation des plantes aromatiques et médicinales
- 13- Structurer une offre touristique qualifiée et marketée

AXE 4 / RESTAURATION ET VALORISATION DE L'ABBAYE SAINT FELIX DE MONTCEAU

- 14- L'ensemble patrimonial, les deux églises et l'abbaye
- 15- Le site abbatial
- 16- Accès, gestion des flux et stationnements
- 17- Révéler le site
- 18- Activités et manifestations culturelles
- 19- Gouvernance abbaye

AXE 5 / OPTIMISATION DES ESPACES A VOCATION AGRO-SYLVO-PASTORALE

- 20- Accompagnement des porteurs de projet
- 21- Mobiliser le groupe de travail départemental DFCI et la Cellule Départementale de Brûlage Dirigé
- 22- Qualification des produits «Gardiole»
- 23- Mise en oeuvre d'un projet collectif des parcelles de forêts privées

AXE 6 / SURVEILLANCE. COORDINATION ET INTERVENTION

- 24-Mise en place d'une brigade verte
- 25-Développer des outils de coordination et de surveillance continue dans le temps
- 26-Accompagner la trajectoire de gouvernance
- 27-Animation foncière.

















o www.elandev.fr



Siège Social 385, avenue des Baronnes 34730 Prades le Lez Tél : 04 67 63 80 62

Fax: 04 67 63 00 78

www.elandev.fr

Antenne 86, rue Villiers de Lisle Adam 75020 Paris







L'étude de définition d'un projet de site du massif classé de la Gardiole est cofinancée par l'Union européenne au travers du fonds européen de développement régional.